

Réunion publique thématique « les projets alternatifs et/ou complémentaire et l'emploi »

Ce verbatim est issu de l'enregistrement réalisé comme annoncé, au cours de la réunion publique du 20 octobre 2022. Les noms des personnes dans le public étant énoncés au micro, il est possible que certains d'entre eux soient mal orthographiés. Si c'est le cas, nous tenir informés pour toute demande de correction.

Animation : Annie Augier

En tribune :

La CNDP (Commission Nationale de Débat Public)

Vincent Delcroix - nommé par la CNDP

Philippe Quévremont – nommé par la CNDP

Le maître d'ouvrage : HY2GEN

Cyril Dufau-Sansot – co fondateur d'HY2GEN et président

Denis Grisoni – directeur des projets

Les contributeurs « emploi » et projets alternatifs et/ou complémentaires » prévus ne sont pas listés puisqu'ils n'ont pas pu intervenir.

Annie Augier : Nous sommes à 18h00 précises, début de notre 5ème édition, 5ème réunion publique, Mesdames et messieurs bonsoir, on est ravis d'être devant vous ce soir, avec vous ce soir.

D'abord un grand merci d'être présents à cette réunion publique qui se déroule toujours dans le cadre de la concertation publique portant sur le projet Hynovera, ce projet qui possiblement serait situé sur le foncier de la centrale de Gardanne-Meyreuil. Je le disais, il s'agit de la 5ème réunion publique, 5ème réunion qui porte sur le thème des projets alternatifs et/ ou complémentaires et emploi.

Je rappelle pour mémoire que cette concertation publique se terminera le 21 novembre. Si je peux avoir votre attention, s'il vous plaît ? Et comme vous en avez l'habitude maintenant, je vais proposer au représentant de Monsieur le maire de Meyreuil, je pense qu'il s'agit de Monsieur Gava ce soir ? Un micro pour Monsieur Gava ? Et je vais vous proposer de prendre la parole pour nous accueillir dans cette jolie salle de Meyreuil. Et on va vous proposer de prendre place pour certains d'entre vous qui ne sont pas encore installés, allez-y.

Maurice Gava : Mesdames et Messieurs, bonsoir,

Annie Augier : bien proche de vous le micro, Monsieur Gava...

Maurice Gava : Oui, je ne suis pas un spécialiste. Nous accueillons dans la commune de Meyreuil une des dernières réunions publiques...

Annie Augier : Monsieur Gava, bien proche de vous le micro...

Maurice Gava : Voilà OK. Donc c'est une des dernières réunions publiques dans le cadre de la concertation portant sur le projet Hynovera (*protestations dans le public*). Alors je rappelle que cette concertation publique a été décidée par la CNDP, et non pas par la ville de Meyreuil ni par la ville de Gardanne, et qu'elle porte sur l'opportunité d'un projet. Je répète pour que tout le monde comprenne, c'est sur l'opportunité d'un projet. Et qu'il n'est en aucun cas question de décider et d'acter à ce jour, rien n'a été décidé. (*Bruits dans la salle*)

Annie Augier : S'il vous plaît...

Maurice Gava : Rien n'a été décidé, rien n'a été acté. Aussi, je vous demande de respecter le principe de cette consultation en écoutant les trois porteurs de projets qui vont vous être présentés ce soir. Aucun avis n'est inopportun. Tout le monde peut s'exprimer. Bon, gardons notre qualité d'écoute pour que chacun puisse s'exprimer calmement. Merci.

Annie Augier : Merci, Monsieur Gava. Alors je le rappelle, mais vous en connaissez maintenant le principe, devant vous, vous avez deux entités qui vont vous présenter un certain nombre d'éléments. Notamment le projet et évidemment les différents projets qui vont être présentés dans la foulée. Le premier d'entre eux, c'est évidemment le maître d'ouvrage HY2GEN, du projet Hynovera. Vous avez face à vous, Monsieur Cyril Dufau-Sansot et de Monsieur Denis Grisoni. Monsieur Dufau-Sansot est PDG de HY2GEN, Monsieur Grisoni est directeur de projet. Et vous avez face à vous également les deux garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public, Messieurs Quévremont et Delcroix. Cette réunion publique, elle va nous permettre de vous présenter le projet Hynovera, à nouveau, dans une dimension peut-être complémentaire à celle que vous avez déjà entendue. Elle va vous permettre également de retrouver les modalités de concertation. Je rappelle qu'elle se termine le 21 novembre.

Et ce soir, nous avons le plaisir également d'avoir deux représentants des services de l'État que je vais vous présenter dans quelques minutes.

A de nombreuses reprises, vous allez avoir l'occasion de poser vos questions, d'exprimer vos avis. Vous en avez maintenant l'habitude, plusieurs hôtes et hôtesse vont pouvoir venir jusqu'à vous avec un micro. Et vous allez évidemment pouvoir vous exprimer. Je le rappelle, les propos sont enregistrés et comme d'habitude, vous en avez je pense l'habitude maintenant, le verbatim, c'est à dire la retranscription écrite de ce qui est dit ce soir, puisque nos propos sont enregistrés, sera en ligne sur le site de la concertation. J'en profite d'ailleurs pour vous dire que le verbatim de la réunion, de la dernière réunion est en ligne sur le site. Même principe que les fois précédentes, certaines photos vont sans doute être prises dans cette salle. Je vous demanderai si certains d'entre vous ne souhaitent pas être photographiés, de vous identifier en levant la main. Très bien, donc j'en déduis qu'aucun de vous ne se... Ah, si ? Alors au contraire..., alors il faut être un peu, voilà, réactif, mais je pense que là on vous a identifié. Très bien, merci beaucoup. Messieurs les garants, je vous propose de débiter cette réunion en nous exprimant à la fois le contour de ce qu'est la CNDP, de recontextualiser la réunion de ce soir et peut-être, de repréciser les principes qui guident cette concertation publique de manière générale sous votre égide.

Philippe Quévremont : Oui, merci Madame. Donc notre nom est Philippe Quévremont, pour moi, Vincent Delcroix... (*dans la salle des personnes demandent le micro*)

Annie Augier : La parole dans quelques minutes !

Philippe Quévremont : mon collègue, et nous sommes indépendants du maître d'ouvrage comme des autorités locales. Nous sommes désignés par la Commission Nationale du Débat Public, qui est une autorité administrative indépendante, et notre rôle est de veiller à l'information et à la participation du public sans prendre position sur le fond des projets, voilà. Pour aller un tout petit peu plus loin, je rappelle, comme... s'il y a des questions sur ce qu'est la CNDP, on y répondra, mais j'ai vu que... Je vais aller un peu plus vite maintenant. À chaque début de réunion, nous vous avons précisé ce que nous avons demandé au maître

d'ouvrage pour garantir les droits du public à l'information et à la participation. Donc en ce qui concerne cette réunion, nous lui avons rappelé pendant la préparation de la concertation, c'est-à-dire au premier semestre de l'année, de faire une place à la présentation des projets alternatifs, ça la loi le prévoit. Mais une présentation par les porteurs de projets eux-mêmes, donc nous aurons une présentation par les porteurs de projets eux-mêmes et ça va élargir le champ de la concertation, ce qui était un souhait de la Commission Nationale du Débat Public. Voilà. En ce qui concerne le partage de temps de parole, nous n'avons pas repris... (*Protestations depuis la salle, inaudible à l'enregistrement*). Nous n'avons pas repris le ... heu, comment dirais-je le... les demandes de la semaine dernière, c'est à dire que, de manière plus explicite, nous n'avons pas demandé au maître d'ouvrage de répondre à toutes les questions au fur et à mesure de leur formulation. Nous l'avions demandé pour les impacts et les risques parce que nous connaissions une demande très forte. Là, nous chercherons à nous inscrire dans un calendrier et un horaire de réunion. Et s'il y a des questions en dehors du champ de la réunion, qui est l'emploi et les projets alternatifs, nous reporterons leur demande en fin de réunion, ceci afin de respecter l'horaire pour les intervenants pour les projets alternatifs, ce qui est la moindre des courtoisies. (*Pendant ce temps dans la salle, des personnes non assises au fond refusent de s'asseoir ou de sortir et protestent en criant*). Voilà et dernier point, puisque nous défendons le droit à la participation du public, si on pouvait faire un effort sans enfreindre les conditions de sécurité, mais un effort pour que les personnes qui sont à l'extérieur puissent rentrer, s'asseoir ou au moins écouter ? Merci de votre attention.

(*Applaudissements et cris dans la salle*)

Annie Augier : Alors, puisque vous m'en offrez la possibilité, Monsieur Quévremont, je rappelle, je rappelle Monsieur Quévremont, cette remarque, cette remarque va compléter vos propos. La salle dispose d'une jauge de 120 personnes assises. Nous sommes tenus à respecter cette jauge de manière légale, réglementaire et c'est la raison pour laquelle nous avons installé un écran à l'extérieur (*protestations*) pour que l'intégralité des personnes qui sont à l'extérieur peuvent entendre les propos qui sont échangés. (*Beaucoup d'agitation dans la salle et à l'extérieur*)

Philippe Quévremont : Ce que je, ce que je vous propose, c'est de retransmettre le son à l'extérieur, nous verrons tout à l'heure comment on peut faire pour faire circuler, que des questions puissent être posées à l'extérieur, mais il faut faire le maximum dans ce sens-là. (*protestations, cris*)

Annie Augier : C'est pas possible debout, c'est 120 personnes assises, on a des..., on a une jauge, on a une jauge qui est légalement pas acceptable autrement (*protestations, cris*), je vous propose qu'on poursuive notre réunion et on prendra les questions qui sont à l'extérieur. (*Beaucoup d'agitation dans la salle et à l'extérieur*). Et on prendra les questions qui se posent dehors (*Sifflements, huées*). Lorsque les questions se poseront. Alors, vous vous en avez l'habitude maintenant ? Cette concertation, elle se déroule sur le principe d'avoir un dossier. Elle ne va pas... (*cris, hurlements*) Vous ne pouvez pas rentrer ! Vous, vous pouvez pas rentrer puisqu'en fait la jauge est à 120 personnes. S'il vous plaît... Alors c'est, c'est à, Messieurs les garants de décider, hein. Messieurs, Messieurs Quévremont, attendez, attendez, attendez, attendez, s'il vous plaît, Messieurs, les Messieurs, les gars, je crois qu'on a compris vos arguments et on est évidemment dans une contrainte de salle qui ne nous appartient pas, Monsieur Quévremont, Monsieur Quévremont, Monsieur Delcroix ? Est-ce que on fait de cette réunion ? (*des personnes tapent des mains en criant « le report !, le report ! »*) S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, installez-vous Monsieur, installez, vous installez vous M. Le Mouel. Je crois. Je crois qu'on a entendu, je crois qu'on a, on a entendu, on a entendu.

Philippe Quévremont : Moi je maintiens ma demande qu'une sonorisation soit installée à l'extérieur et qu'on puisse prendre les questions de l'extérieur.

Annie Augier : Alors, est-ce qu'on nous, est-ce que, s'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, est-ce que, est-ce qu'on nous confirme que la sonorisation est effective à l'extérieur ? Oui, donc visiblement, on nous

confirme que oui. *(quelqu'un crie « on veut rentrer ! »)* Monsieur Quévremont, Monsieur Delcroix, qu'est-ce qu'on fait ?

(Brouhaha dans la salle, les garants parlementent dix minutes hors micro avec le maître d'ouvrage. L'agitation dans la salle et à l'extérieur se poursuivent pendant dix minutes, on entend des protestations, parfois des sifflements, des conversations animées, M. Le Mouel parle avec des participants massés à l'extérieur, quelqu'un hurle « j'ai fait garder ma fille pour venir, je veux entrer »).

Cyril Dufau-Sansot : Il y a des gens qui sont partis, il y a des places. Que ceux qui veulent, ceux qui veulent rester et participer, je vous invite à vous asseoir et qu'on mène la réunion. A l'extérieur des micros seront disponibles, vous pourrez poser des questions.

(huées, sifflements, des personnes scandent « annulez, annulez ! », conversations inaudibles, pendant six minutes)

Philippe Quévremont : c'est un des garants qui vous parle, votre attention s'il vous plaît. Bon, je ne décris pas les circonstances dans lesquelles nous sommes, tout le monde les vit. Comme nous donc nous avons demandé au maître d'ouvrage d'organiser une nouvelle réunion sur le même thème avant la réunion de clôture dans une salle beaucoup plus grande. Personne ne sait si c'est possible ou pas dans ce délai, mais je voudrais qu'il vous dise lui-même la conclusion qu'il donne à cette demande que nous avons formulée. *(applaudissements)*

Cyril Dufau-Sansot : Sur..., donc j'entends la demande des garants, également des forces de l'ordre locales et j'appelle tout le monde à la raison... parce qu'on n'est pas là pour se taper dessus. Donc j'accède à la demande des garants d'essayer de trouver une salle d'ici le 9 pour réorganiser cette réunion, et nous définirons les modalités de cette réunion en fonction de la possibilité d'obtenir une salle. Voilà. Donc, je vous remercie, la réunion d'aujourd'hui est terminée. *(applaudissements)*